



**INSTRUCTIONS DE COURSE ET ROAD BOOK**



# la Duo CAT-AMANIA



## DUO CAT AMANIA 2022

Yacht club du Croüesty-Arzon  
Épreuve en double et double Mixte  
Du 18 au 24 juin 2022



Le Croüesty - Le Palais – Locmiquélic - Port-Haliguen - La Trinité sur mer - Le Croüesty (2j).  
Avec le soutien de l'association Voile Bretagne Sud et de la SNT – Grade : 4

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification*

### 1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

Les règles du RIPAM s'appliqueront du coucher au lever du soleil, sinon les RCV s'appliquent

L'Armement Semi-Hauturier de la Division 240 est applicable.

Les heures de lever et de coucher du soleil sont fixées pour toute la durée de l'épreuve :

-Lever du soleil = 5h30 local – Coucher du soleil = 22h30 local

Les règles de jauge et coefficient IRC 2022.

Le règlement du Trophée en double 2022 édité par l'UNCL / IRC.

L'AC et ses Avenants.

### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites **sur l'eau** par l'envoi du **pavillon Lima**, après diffusion du message, le comité de course pourra demander aux concurrents de faire un accusé de réception.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est au camion de la course ; ils seront également diffusés via le WhatsApp de la Duo Cat Amania. (Flash code ci-dessus).

3.2 Le **PC course** est situé sur le bateau Comité SNT LA KATOUNE – Gilles BRICOUT 06 08 58 74 13 – gilles.bricout@orange.fr.

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF 71**.

### 4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le bateau comité et une annonce sera diffusée sur le canal VHF de course.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses (Voir l'annexe – Roadbook)

Samedi 18 juin :

14h à 18h : Accueil des bateaux et Contrôle d'équipement

18h00 : Présentation des équipages et pot d'accueil

Dimanche 19 juin :

Étape : Le Crouesty – Le Palais (Belle-Ile)

9h00 : Briefing

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course dimanche 19 juin 2022 à 10h30  
Le reste du programme est défini dans l'annexe Roadbook.

### 6.3 Déroulement de la course

Le bon déroulement de l'épreuve est soumis au respect du calendrier et des horaires prévus, tant vis-à-vis des ports ou municipalités qui reçoivent la course, que pour le bon déroulement des étapes suivantes.

Si le vent est jugé trop faible au départ d'une étape, le comité de course peut demander aux concurrents de faire route à 5 nœuds, en restant groupés à proximité du bateau comité.

Ces dispositions sont signifiées par l'envoi des pavillons "**Aperçu et Lima**".

Dès le retour d'un vent jugé suffisant par l'AO, une ligne de départ sera mouillée et le départ donné. Dans ce cas, la première marque de parcours à respecter, ou une éventuelle bouée de dégagement, sera la marque la plus proche de cette ligne de départ, selon l'ordre des marques de parcours prévues pour cette étape.

- 6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe sera le pavillon "C" et les deux cagnards DUO CAT-AMANIA.

Au port les bateaux devront arborer les pavillons fournis par l'organisation.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ROADBOOK**.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe ROADBOOK** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

Les signaux définissant le parcours à effectuer sont affichés sur un tableau à l'arrière du bateau comité et des annonces VHF seront faites avant le signal d'avertissement.

- 9.3 **Marque de dégagement** : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon **Delta** si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon **vert** pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

La bouée de dégagement pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.

- 9.4 **Bouée variable** : une marque intitulée Bouée variable, dans un parcours côtier, est une bouée de régates définie en Annexe, positionnée par un bateau du comité en fonction des conditions météorologiques. Cette bouée pourra être remplacée par un bateau commissaire arborant le pavillon **Mike**.

La position de la bouée variable (Cap et Distance) sera affichée sur un tableau, à bord d'un bateau du comité arborant le pavillon **Charly** stationné à proximité d'une marque avec laquelle il constitue une porte. Ce bateau sera positionné à environ 50m du côté requis de la marque formant la porte, il émettra si possible des signaux sonores au passage des concurrents.

Cette bouée variable sera à contourner en la laissant à bâbord sauf si un pavillon vert est hissé sur ce bateau. Dans ce cas, elle sera à contourner en la laissant à tribord.

Cette bouée variable deviendra une marque de parcours et aura rang de porte, conformément à la définition de la "porte de parcours" ci-dessous.

9.5 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe ROADBOOK**.

9.6 **Modification de parcours :** Dans le cas d'un parcours côtier, lorsqu'un bateau comité, stationné à proximité d'une marque de parcours, arbore le pavillon **Oscar**, cela signifie : "Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée déterminée pour l'étape, sans contourner ou doubler les marques de parcours situées entre cette marque et la ligne d'arrivée" (mais en respectant les zones qui sont des obstacles s'il y a lieu).

9.7 **Pointage officiel à une marque :** Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe ROADBOOK** (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en **annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE**.

## 10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Départ	Parcours côtier	Dégagement	Variable	Arrivée
Bateau ou bouée Jaune Pemzec	Décrites dans l'Annexe Roadbook	Bouée North ou bateau arborant M	Bouée North ou Jaune Pemzec ou bateau arborant M	Bouée Jaune Pemzec ou balisage

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **annexe Roadbook**.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Un bateau OCS qui ne reviendrait pas du côté pré-départ recevra sans instruction, une pénalité définie dans l'IC 15.2 ajouté à son temps réel de course. Ceci modifie la RCV 30.

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

#### 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

##### 15.2 **Infraction à une règle des RCV.**

Une infraction aux règles des RCV, pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à DSQ.

Pour les départs de parcours côtier, une infraction aux RCV 28, 30 et 31 pourront être sanctionnée d'une pénalité en temps de 10 minutes minimum pouvant aller à la disqualification.

**- RCV 30.1 pavillon "P ou I" :** OCS, départ anticipé sous pavillon "P" ou "I", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent.

**- RCV 30.2 pavillon "Z" :** ZFP, départ anticipé sous pavillon "Z", la pénalité en temps sera de 45 minutes, à rajouter au temps réel du concurrent. En cas de réparation du bateau, celui-ci conservera une pénalité de 10 minutes à rajouter à son temps réel de course. Ceci modifie la règle du pavillon "Z".

**- RCV 30.4 du pavillon Noir :** départ anticipé sous pavillon "Noir", la pénalité en temps sera de 30 minutes, à rajouter au temps réel du dernier voilier ayant fini la course.

**Les voiliers NSC, DNF, DNS, DNC, RET** obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 1.

**Les voiliers DSQ** obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course + 2.

**Les voiliers DNE** obtiendront le nombre de points du dernier voilier ayant fini la course +3.

Ceci modifie la RCV 30.

15.3 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

#### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Pour tous les types de parcours (réduit ou non) la durée d'ouverture de la ligne d'arrivée après l'arrivée **du cinquième concurrent en temps réel**, est de **6 minutes** par mille de parcours.

Pour tous les types de parcours, il n'est pas fixé de temps limite au premier bateau pour finir.

#### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information. Ce temps pourra être prolongé à la demande du comité de course et en accord avec le comité de réclamation.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sur le bateau comité de l'YCCA arborant le pavillon JURY sur fond jaune. Pour les étapes au Crouesty le bateau comité YCCA est remplacé au secrétariat de l'YCCA.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la vedette comité de l'YCCA arborant le pavillon JURY sur fond jaune. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Les avis de convocation seront diffusés sur le groupe WhatsApp Duo Cat Amania.

17.5 Les intentions de réclamation du Comité de Course, du Comité Technique ou du Comité de réclamation seront affichées pour informer les bateaux selon la RCV 61.1 (b).

17.6 les réclamations concernant la jauge ne seront plus acceptées après l'heure limite de dépôt des réclamations de la première course courue.

17.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée :

- Dans le temps limite du dépôt des réclamations si la partie demandant la réouverture a été informée de la décision la veille.

- Pas plus de 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour.

## 18. CLASSEMENT

- 18.1 une course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Toutes les courses sont prises en compte pour le classement final.
- 18.3 Toutes les courses se courent au coefficient 1.
- 18.4 Les bateaux jaugés IRC courent en temps compensé selon la formule :  
Temps Compensé = Temps Réel x TCC (le TCC étant celui du certificat IRC 2022)
- 18.5 Classement Duo Cat-Amania (tout coefficient) par point.
- 18.6 Un classement Duo mixte (si plus 5 bateaux) sera réalisé.
- 18.7 Un classement Petit IRC (Coefficient inférieur ou égal à 0.983)

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] [NP] Un **émargement (sortie)** sera mis en place au camion à l'ouverture du Briefing pendant 30 minutes.  
**Émargement retour** ; Il n'y a pas d'émargement retour, le pointage du bateau comité à l'arrivée fait foi.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui ne prend pas le départ d'une course (Non partant) doit prévenir le comité de course au plus tard 30 minutes avant le signal d'avertissement en appelant le **06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC.**
- 19.3 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible par VHF ou en appelant le 06 08 58 74 13 Gilles Bricout le PCC.

### 19.4 Le canal VHF utilisé en course est le **71**

#### 19.5 **Utilisation du Bout dehors :**

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

#### 19.6 **Avis de Grand Frais ou de coup de vent :** en cas d'annonce diffusée par Météo France ou par le CROSS et concernant la mesure de leur sécurité propre, le départ pourra être différé ou modifié.

19.7 En cas de fin de course de nuit ou d'arrivée de nuit. Les feux de navigation réglementaires doivent être allumés.

19.8 Les bateaux seront équipés d'un poste VHF fixe 25 watts avec antenne en tête de mât ou puissance équivalente. Les VHF portables sont recommandées en complément du poste fixe.

19.9 [DP] Chaque bateau prendra les départs avec une **réserve de carburant** lui permettant d'assurer son autonomie correspondant à l'étape à courir. En cas de panne par manque de fuel, le concurrent sera pénalisé de 2 points sur la course suivante.

### 19.10 Le port de la **brassière de sauvetage est obligatoire en course.** Ceci modifie la RCV 40.

19.11 **Règles RIPAM :** Les navires à passagers, Navires "Cargos" de commerce et navires de pêches sont prioritaires (voir liste des navires privilégiés dans les RIPAM). Tous voiliers en course doivent passer largement sur l'arrière des bateaux précités.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Jusqu'au samedi 18 juin 2022 avant 18h, le changement d'un équipier est autorisé. Ce changement devra être déclaré à la chaîne d'inscription sur la fiche du bateau.

[DP] À partir de dimanche 19 juin 2022, le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

[DP] Le skipper doit être présent durant toute l'épreuve.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 [DP] Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe, à l'avis de course et aux instructions de course. Il appartient au responsable de bateau d'être conforme aux règles d'armement et de sécurité prescrites.

21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé. Un tirage au sort des bateaux contrôlés à l'arrivée au port sera annoncé aux bateaux concernés au moment du passage de la ligne d'arrivée.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.

Rappel 1 : RCV 51 : Déplacement de lest – Le radeau de survie devra obligatoirement rester positionné au même emplacement.

Rappel 2 : Le nombre de jerricans embarqués en plus des réservoirs normaux, se limitera à :

- 1 jerrican d'eau douce – maxi 10 litres.
- 1 jerrican de carburant – maxi 10 litres

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon Duo Cat Amania.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

[DP] Les détritrus doivent être déposés dans les conteneurs destinés à cet effet dans chaque port étape.

## 25. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port. Ou les concurrents devront respecter l'emplacement attribué par les autorités portuaires.

## 26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

[DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course ou du comité technique.

## 27. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

27.1 [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.)

## 28. PRIX

Des prix seront décernés aux concurrents

### ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Gilles BRICOUT

Président du comité technique : Alexandre HORGNIES

Président du jury : Marc EYMOND

## ANNEXE – ROADBOOK

### Parcours d'étapes ou côtiers

Les parcours côtiers ou d'étapes, en concordance avec le programme prévisionnel sont donnés à titre indicatif. En fonction des conditions météorologiques ou du déroulement du programme et des contraintes d'accueil dans les ports

# la Duo CAT-AMANIA

d'étapes. L'AO et le comité de course se réservent la possibilité d'adapter les parcours par avenant écrit ou verbal, affiché ou annoncé au plus tard à l'ouverture quotidienne de l'émargement.



**Merci à ADRENA partenaire de la SNT, qui a permis à Gilles BRICOUT de préparer les parcours côtiers et les modifier dans la semaine s'il y a lieu.**

**Briefing : 9 :00 sur la terrasse de l'YCCA**  
**Mise à disposition : 10h30**

<i>Marées</i>	<i>Basse mer</i>	<i>pleine Mer</i>	<i>Coëf :</i>
<i>Crouesty :</i>	<i>03 :21</i>	<i>09 :32</i>	<i>76</i>
<i>Le Palais :</i>	<i>15 :36</i>	<i>21 :53</i>	<i>71</i>

**Zone de départ : en Baie de Kerjouanno**

**La ligne de d'arrivée :** sera entre une bouée gonflable jaune mouillée à proximité de la pointe de Ramonette et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

**Attention : l'ouverture de l'écluse du Bassin est de 20 :00 à 22 :00**

PC 1 Crouesty - le Palais environ : 36MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	S Chimère	Laisser	Bab.	47°28.836 N 002°53.993 W
3	W Recherche	Contourner	Trib.	47°25.571 N 002°50.392 W
4	E Er Gurannic'h	Laisser	Trib.	47°20.510 N 002°50.438 W
*5	E Cohfournik	Contourner	Trib.	47°19.514 N 002°49.709 W
6	Ph Les Cardinaux	Laisser	Trib.	47°19.276 N 002°50.096 W
7	Pte du Skeul	Laisser	Trib.	47°16.675 N 003°05.604 W
8	Pte du Talut	Laisser	Trib.	47°17.573 N 003°13.228 W
9	Iles Baguenères	Laisser	Trib.	47°18.672 N 003°15.139 W
*10	W Les Poulains	Contourner	Trib.	47°23.443 N 003°16.691 W
11	N Poulains	Contourner	Trib.	47°23.686 N 003°14.894 W
12	Pte de taillefer	Laisser	Trib.	47°21.881 N 003°09.434 W
13	Arrivée Le Palais			



PC 2 Crouesty - Le Palais environ: 30 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	N Quiberon	Contourner	Bab.	47°29.643 N 003°02.586 W
*3	E Le Grand Coin	Contourner	Trib.	47°24.447 N 003°00.263 W
4	W Bonen Bras	Laisser	Bab.	47°24.267 N 002°59.883 W
5	W Le rouleau	Laisser	Bab.	47°23.673 N 003°00.312 W
6	N Poulains	Contourner	Bab.	47°23.686 N 003°14.894 W
*7	W Les Poulains	Contourner	Bab.	47°23.443 N 003°16.691 W
8	Iles Baguenères	Laisser	Bab.	47°18.672 N 003°15.139 W
9	Pte du Talut	Laisser	Bab.	47°17.573 N 003°13.228 W
10	Pte du Skeul	Laisser	Bab.	47°16.675 N 003°05.604 W
11	E Les Galères	Contourner	Bab.	47°18.765 N 003°02.776 W
12	Arrivée Le Palais			



**Toutes marques notées d'un \* peuvent donner lieu à un pointage d'arrivée à posteriori Annexe Pointage officiel à une marque.**

**Briefing : 8 :30 à l'écluse**

**Attention : l'ouverture de l'écluse du Bassin est de 9 :00 à 11 :00**

**Mise à disposition : 10 :00 à proximité de la pointe de Ramonette**

**Emplacement du camion à l'arrivée : à proximité du club de Locmiquelic**

Marées	Basse mer	pleine Mer	Coëf :
Le Palais :	04 :09	10 :29	66
Locmiquelic :	16 :39	22 :58	62

**La ligne de d'arrivée** sera à l'extérieur du chenal ouest du port de Lorient, entre la marque d'arrivée mouillée par 47°41.100 N 003°26.600 W et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

PC 1 Le Palais - Locmiquelic environ 43 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	E Les Galères	Contourner	Trib.	47°18.765 N 003°02.776 W
3	Pte du Skeul	Contourner	Trib.	47°16.675 N 003°05.604 W
4	Pte du Talut	Laisser	Trib.	47°17.573 N 003°13.228 W
5	Iles Baguenères	Laisser	Trib.	47°18.672 N 003°15.139 W
6	W Les Poulains	Contourner	Trib.	47°23.443 N 003°16.691 W
*7	Ph Birvideaux	Contourner	Bab.	47°29.147 N 003°17.498 W
*8	S les Chats	Contourner	Trib.	47°35.701 N 003°23.579 W
9	E edouard de Cougy	Laisser	Bab.	47°37.940 N 003°23.902 W
10	N Basse Méлите	Laisser	Bab.	47°38.852 N 003°25.530 W
11	Arrivée Port Lorient			47°41.100 N 003°26.600 W



PC 2 le Palais - Locmiquelic environ 41 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	S Pouilloux	Contourner	Bab.	47°27.886 N 003°08.018 W
*3	Ph Birvideaux	Contourner	Trib.	47°29.147 N 003°17.498 W
*4	S les Chats	Contourner	Bab.	47°35.701 N 003°23.579 W
5	Pte de l'Enfer	Laisser	Trib.	47°37.224 N 003°27.956 W
6	Pte Saint Nicolas	Laisser	Trib.	47°37.700 N 003°29.264 W
7	Pte du Chateau	Laisser	Trib.	47°38.261 N 003°30.359 W
8	Pte Pen Men	Contourner	Trib.	47°39.157 N 003°30.869 W
9	Arrivée Port Lorient			47°41.100N 003°26.600 W



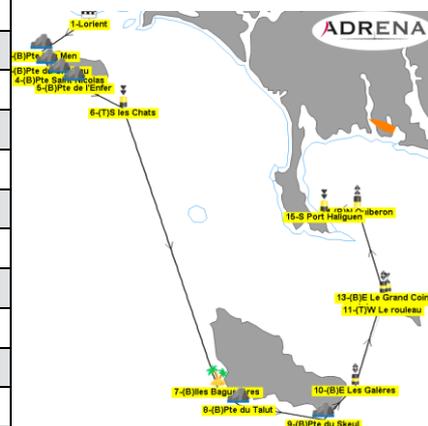
**Briefing : 8h30 devant la capitainerie de Locmiquelic**  
**Mise à disposition : 10 :00**  
**Emplacement du camion à l'arrivée : à côté du Y.C. QUIBERON**

Marées	Basse mer	pleine Mer	Coëf :
Locmiquelic :	05 :12	17 :42	58
Port Haliguen :	17 :48		55

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre la marque cardinale Sud Port Haliguen et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

### PC 1 Locmiquelic - Port Haliguen environ 51 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	Pte Pen Men	Contourner	Bab.	47°39.157 N 003°30.869 W
3	Pte du Chateau	Laisser	Bab.	47°38.261 N 003°30.359 W
4	Pte Saint Nicolas	Laisser	Bab.	47°37.700 N 003°29.264 W
5	Pte de l'Enfer	Laisser	Bab.	47°37.224 N 003°27.956 W
*6	S les Chats	Contourner	Trib.	47°35.701 N 003°23.579 W
7	Iles Baguenères	Laisser	Bab.	47°18.672 N 003°15.139 W
8	Pte du Talut	Laisser	Bab.	47°17.573 N 003°13.228 W
*9	Pte du Skeul	Contourner	Bab.	47°16.675 N 003°05.604 W
10	E Les Galères	Contourner	Bab.	47°18.765 N 003°02.776 W
11	W Le rouleau	Laisser	Trib.	47°23.673 N 003°00.312 W
12	W Bonen Bras	Laisser	Trib.	47°24.267 N 002°59.883 W
*13	E Le Grand Coin	Contourner	Bab.	47°24.447 N 003°00.263 W
14	N Quiberon	Contourner	Bab.	47°29.643 N 003°02.586 W
15	Arrivée Sud Port Haliguen			



### PC 2 Locmiquelic - Port Haliguen environ 58 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	N Basse Méliite	Laisser	Trib.	47°38.852 N 003°25.530 W
3	E edouard de Cougy	Contourner	Trib.	47°37.940 N 003°23.902 W
4	S les Chats	Contourner	Bab.	47°35.701 N 003°23.579 W
5	Ph Birvideaux	Contourner	Bab.	47°29.147 N 003°17.498 W
6	Pte de taillefer	Laisser	Trib.	47°21.881 N 003°09.434 W
*7	E Les Galères	Contourner	Trib.	47°18.765 N 003°02.776 W
8	Pte du Skeul	Contourner	Trib.	47°16.675 N 003°05.604 W
9	Pte du Talut	Laisser	Trib.	47°17.573 N 003°13.228 W
10	Iles Baguenères	Laisser	Trib.	47°18.672 N 003°15.139 W
11	W Les Poulains	Contourner	Trib.	47°23.443 N 003°16.691 W
12	N Poulains	Laisser	Trib.	47°23.686 N 003°14.894 W
*13	S goué Vas Sud	Contourner	Bab.	47°25.747 N 003°04.912 W
14	Trib Basse Milieu	Laisser	Trib.	47°25.918 N 003°04.177 W
15	Bab Goué Vas Est	Laisser	Bab.	47°26.254 N 003°04.280 W
*16	Bab Basse Nouvelle	Contourner	Bab.	47°26.977 N 003°01.978 W
17	Trib NE Teignouse	Laisser	Trib.	47°26.553 N 003°01.875 W
18	S Banc de Quiberon	Contourner	Bab.	47°28.040 N 003°02.334 W
19	Arrivée Sud Port Haliguen			



# la Duo CAT-AMANIA



Mercredi 22 juin 2022  
Étape USHIP MUSTO  
Port-Haliguen – La Trinité sur Mer



Briefing : 8 :30 au  
Mise à disposition : 10 :00

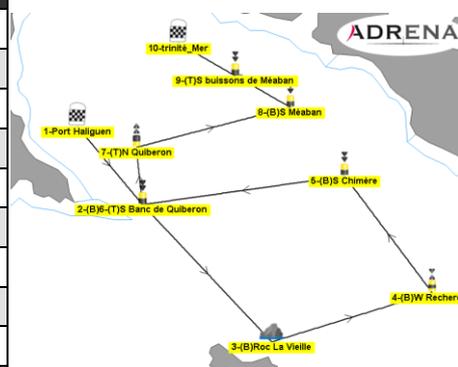
Emplacement du camion à l'arrivée : à côté de la capitainerie de la Trinité sur Mer

Marées	Basse mer	pleine Mer	Coëf :
Port Haliguen :	06 :19	13 :06	55
Trinité sur Mer :	18 :58		

La ligne de d'arrivée de l'étape sera mouillée à environ 0.2 MN dans le Sud de la bouée latérale du Petit Trého entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

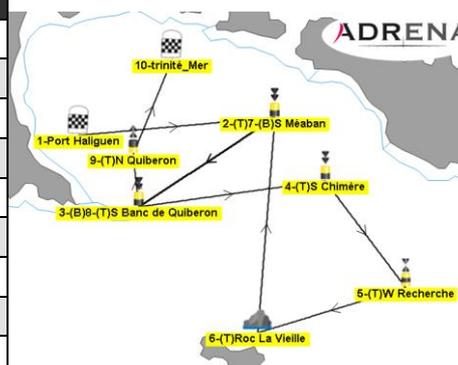
## PC 1 Port Haliguen - Trinité sur Mer environ 33 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	S Banc de Quiberon	Contourner	Bab.	47°28.040 N 003°02.334 W
*3	Roc La Vieille	Contourner	Bab.	47°24.189 N 002°57.005 W
4	W Recherche	Contourner	Bab.	47°25.571 N 002°50.392 W
5	S Chimère	Contourner	Bab.	47°28.836 N 002°53.993 W
*6	S Banc de Quiberon	Contourner	Trib.	47°28.040 N 003°02.334 W
7	N Quiberon	Contourner	Trib.	47°29.643 N 003°02.586 W
8	S Méaban	Contourner	Bab.	47°30.771 N 002°56.240 W
9	S buissons de Méaban	Laisser	Trib.	47°31.657 N 002°58.505 W
10	Arrivée La Trinité sur Mer			



## PC 2 Port Haliguen - Trinité sur Mer environ 42 MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	S Méaban	Contourner	Trib.	47°30.771 N 002°56.240 W
3	S Banc de Quiberon	Contourner	Bab.	47°28.040 N 003°02.334 W
*4	S Chimère	Contourner	Trib.	47°28.836 N 002°53.993 W
5	W Recherche	Contourner	Trib.	47°25.571 N 002°50.392 W
6	Roc La Vieille	Contourner	Trib.	47°24.189 N 002°57.005 W
*7	S Méaban	Contourner	Bab.	47°30.771 N 002°56.240 W
8	S Banc de Quiberon	Contourner	Trib.	47°28.040 N 003°02.334 W
9	N Quiberon	Contourner	Trib.	47°29.643 N 003°02.586 W
10	Arrivée La Trinité sur Mer			



Briefing : 8 :30 devant la capitainerie

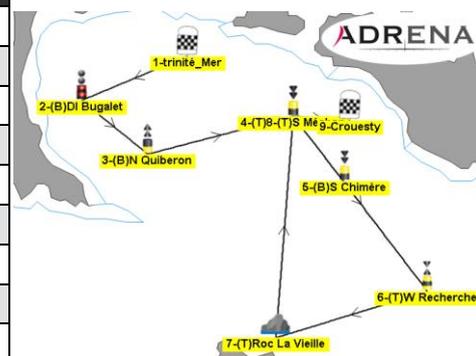
Mise à disposition : 10 :00

Marées	Basse mer	pleine Mer	Coëf :
Trinité sur Mer :	01 :11	07 :29	51
Le Crouesty :	19 :52		

La ligne de d'arrivée de l'étape sera mouillée en Baie de Kerjouanno entre la marque d'arrivée et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

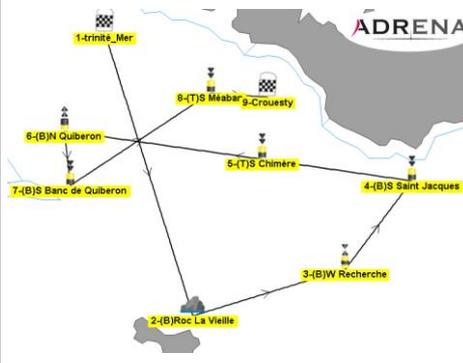
PC 1 Trinité sur Mer - Crouesty environ 30MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	DI Bugalet	Contourner	Bab.	47°31.237 N 003°05.478 W
3	N Quiberon	Contourner	Bab.	47°29.643 N 003°02.586 W
*4	S Méaban	Contourner	Trib.	47°30.771 N 002°56.240 W
5	S Chimère	Laisser	Bab.	47°28.836 N 002°53.993 W
6	W Recherche	Contourner	Trib.	47°25.571 N 002°50.392 W
*7	Roc La Vieille	Contourner	Trib.	47°24.189 N 002°57.005 W
*8	S Méaban	Contourner	Trib.	47°30.771 N 002°56.240 W
9	Arrivée Baie Kerjouanno			



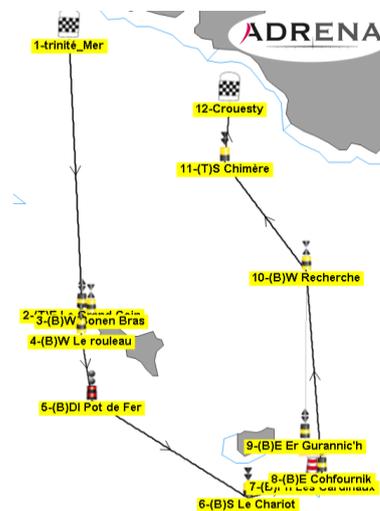
PC 2 Trinité sur Mer - Crouesty environ 36MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	Roc La Vieille	Contourner	Bab.	47°24.189 N 002°57.005 W
3	W Recherche	Contourner	Bab.	47°25.571 N 002°50.392 W
*4	S Saint Jacques	Contourner	Bab.	47°28.177 N 002°47.511 W
5	S Chimère	Laisser	Trib.	47°28.836 N 002°53.993 W
*6	N Quiberon	Contourner	Bab.	47°29.643 N 003°02.586 W
7	S Banc de Quiberon	Contourner	Bab.	47°28.040 N 003°02.334 W
*8	S Méaban	Contourner	Trib.	47°30.771 N 002°56.240 W
9	Arrivée Baie Kerjouanno			



PC 3 Trinité sur Mer - Crouesty environ 31MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	E Le Grand Coin	Contourner	Trib.	47°24.447 N 003°00.263 W
3	W Bonen Bras	Laisser	Bab.	47°24.267 N 002°59.883 W
*4	W Le rouleau	Contourner	Bab.	47°23.673 N 003°00.312 W
5	DI Pot de Fer	Contourner	Bab.	47°21.680 N 002°59.827 W
6	S Le Chariot	Contourner	Bab.	47°18.757 N 002°52.963 W
7	Ph Les Cardinaux	Laisser	Bab.	47°19.276 N 002°50.096 W
*8	E Cohfournik	Contourner	Bab.	47°19.514 N 002°49.709 W
9	E Er Gurannic'h	Laisser	Bab.	47°20.510 N 002°50.438 W
10	W Recherche	Contourner	Bab.	47°25.571 N 002°50.392 W
11	S Chimère	Contourner	Trib.	47°28.836 N 002°53.993 W
12	Arrivée Baie Kerjouanno			



AG des coureurs : 9 :00 à l'YCCA

Mise à disposition : 11 :00

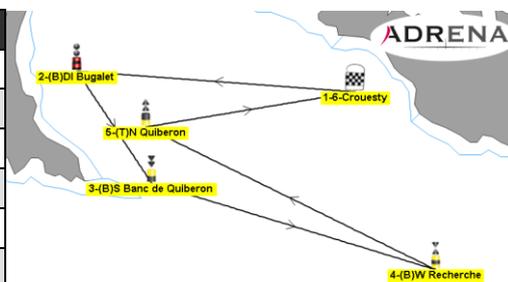
Emplacement du camion à l'arrivée : à côté de la terrasse de l'YCCA

<i>Marées</i>	<i>Basse mer</i>	<i>pleine Mer</i>	<i>Coëf :</i>
<i>Le Crouesty :</i>	<i>02 :12</i>	<i>08 :21</i>	<i>53</i>

La ligne de d'arrivée de l'étape sera entre une bouée gonflable jaune mouillée en Baie de Kerjouanno et le bateau comité arborant le pavillon bleu au mât de visé.

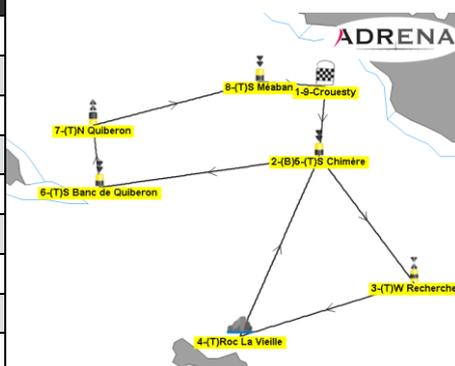
### PC 1 Crouesty - Crouesty environ 35MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	DI Bugalet	Contourner	Bab.	47°31.237 N 003°05.478 W
3	S Banc de Quiberon	Contourner	Bab.	47°28.040 N 003°02.334 W
*4	W Recherche	Contourner	Bab.	47°25.571 N 002°50.392 W
*5	N Quiberon	Contourner	Trib.	47°29.643 N 003°02.586 W
6	Arrivée Baie Kerjouanno			



### PC 2 Crouesty - Crouesty environ 30MN

Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Départ – Dégagement si D			
2	S Chimère	Laisser	Bab.	47°28.836 N 002°53.993 W
3	W Recherche	Contourner	Trib.	47°25.571 N 002°50.392 W
*4	Roc La Vieille	Contourner	Trib.	47°24.189 N 002°57.005 W
5	S Chimère	Contourner	Bab.	47°28.836 N 002°53.993 W
6	S Banc de Quiberon	Contourner	Trib.	47°28.040 N 003°02.334 W
*7	N Quiberon	Contourner	Trib.	47°29.643 N 003°02.586 W
8	S Méaban	Contourner	Trib.	47°30.771 N 002°56.240 W
9	Arrivée Baie Kerjouanno			



ANNEXE - ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

L'attention des concurrents est attirée sur le risque de danger à proximité des marques pour tout parcours côtier, réduit ou non (exemples non exhaustifs) :

Les bouées de Chenal du Port du Crouesty, Port de Lorient, Port de la Trinité,  
La bouée cardinale Sud des Buissons de Méaban,  
La bouée cardinale Ouest Roche Révision,

a) Zone interdite à la navigation : Zone mytilicole définie par 4 bouées dont les coordonnées, définies par le SHOM, sont les suivantes :

- Bouée Cardinale Nord : 47°25,060 N ; 2°56,630 W
- Bouée Cardinale Est : 47°24,910 N ; 2°56,195 W
- Bouée Spéciale : 47°24.450 N ; 2°56,550 W
- Bouée Spéciale : 47°24,540 N ; 2°56,750 W

b) Zone Éolienne flottante SE Hoëdic – Ouest Basse Capella

Navigation interdite dans la zone définie par une droite reliant 4 bouées (marques spéciales) dont les coordonnées sont les suivantes :

- Au Nord : 47°14,70 N 2°46,58 W
- À l'est : 47°14,33 N 2°46,03 W
- Au sud : 47°13,94 N 2°46,88 W
- À l'ouest : 47°14,34 N 2°47,38 W

c) Zones de projet d'éoliennes flottantes au Sud Bretagne

Tout bateaux travaillant sur cette zone est éviter (Voir documents Zones d'étude et zones de travail mis en ligne sur le groupe WhatsApp de la Duo Catamania)

d) Zone d'activité du parc éolien du banc de Guérande

<https://www.premar-atlantique.gouv.fr/uploads/atlantique/arretes/3f5b66a4c2346810d0d6cc550af2251e.pdf>

Définie par une droite reliant 12 points dont les coordonnées, sont les suivantes :

- ZGuer1 : 47°12.400 N 002°42.310 W
- Guer2 : 47°13.190 N 002°39.300 W
- ZGuer3 : 47°11.050 N 002°37.460 W
- ZGuer4 : 47°10.440 N 002°35.300 W
- ZGuer5 : 47°11.380 N 002°34.450 W
- ZGuer6 : 47°10.340 N 002°30.470 W
- ZGuer7 : 47°08.990 N 002°29.220 W
- Guer8 : 47°08.250 N 002°29.710 W
- ZGuer9 : 47°06.860 N 002°32.550 W
- ZGuer9' : 47°06.750 N 002°33.500 W
- ZGuer10 : 47°08.530 N 002°42.850 W
- ZGuer11 : 47°10.780 N 002°41.860 W

ANNEXE - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en l'ANNEXE - ROADBOOK (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du comité de course arborant le **2ème substitut** (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux est effectué.

Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons **S sur H** accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le pavillon de classe des classes concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F. »

Si une interruption est signalée selon cette annexe, la porte où le dernier pointage officiel a été effectué, est devenue ligne d'arrivée pour les classes concernées.

Si un incident pouvant donner lieu à réclamation survient entre le moment où les bateaux ont dégagé cette ligne d'arrivée et le moment où l'interruption a été signalée, aucun bateau ne doit être pénalisé pour une infraction à une règle du chapitre 2, sauf s'il enfreint la RCV 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux, ou la RCV 23.1.

**Un pointage officiel peut être effectué aux marques du parcours qui sont signalés dans le roadbook avec un astérisque\***

## **INFOS PORTS D'ESCALES (codes sanitaires & Code Wifi)**

### **Pour le port du Crouesty :**

## **DUO CATAMANIA 2022**

Programme : Samedi 18/06 > journée d'ouverture (pot d'accueil)  
Dimanche 19/06 > départ fin de matinée et retour au port le jeudi 23/06  
Jeudi 23/06 > retour au port pour la nuit  
Vendredi 24/06 > sortie à la journée (présent du 24/06 au 25/06)

### ✓ **EMPLACEMENTS A FLOT**

Gratuité accordée **du samedi 18 au dimanche 19 juin et  
du jeudi 23 au samedi 24 juin 2022**

Pour les bateaux dont le port d'attache est à plus de 50 miles du Crouesty:  
Gratuité supplémentaire **à partir du jeudi 16 juin**

Merci de respecter tout au long de l'épreuve les zones d'emplacement réservées à votre série : Quai d'honneur, Bout de ponton V3, Bout de ponton V4

### ✓ **CODE SANITAIRE : 6737**

**Douches** : 24h/24h avec le code

### ✓ **CODE WIFI** : Actif du 18 au 24 juin 2022

- **Identifiant** : ***dcatamania13656***

- **Mot de passe** : ***leZB495c***

### ✓ **HORAIRES D'OUVERTURE**

**Capitainerie** : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 19h00

**Tél.** : 02.97.53.73.33

**Canal VHF** : 09

**Météo** : 24h/24h sur écran capitainerie

***Veilleur de nuit disponible sur canal 9 à partir de 18h***

*Afin d'optimiser le rassemblement de votre flotte*

*Merci de nous faire un appel VHF, canal 9 lors de votre arrivée dans le chenal du port.*

### **Pour les autres ports :**

Belle-Ile le code sanitaires douches du haut 1664# et 1664 seul pour sanitaires du bas, côté capitainerie.

Locmiquélic sanitaires 2704A

Port Haliguen sanitaires 2712\*

La Trinité/Mer 2103A

Le Crouesty 6737

**Le code Wifi donné au Crouesty est valable dans tous les ports de la CPM**